



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES  
Place Général de Gaulle  
50700 - VALOGNES
  
2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27 et 34 du décret).
  
3. - Objet du Marché :

**MISE EN ŒUVRE D'UN ECLAIREMENT ZENITHAL A DOUBLE VITRAGE ISOLANT - ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE.**  
**Lot unique.**

**Marché de base**  
*Fourniture et pose d'une structure de type verrière pyramidale à double vitrage isolant, comprenant un ouvrant manœuvrable par vérin, en remplacement d'un hublot de toit de grande dimension.*  
**PSE 1** : Mise en œuvre d'une commande de désenfumage.  
**PSE 2** : Réfection d'une étanchéité en toiture terrasse.
  
4. - Obtention du Marché :

Remise gratuite du dossier contre une demande écrite aux services techniques de la Mairie de Valognes (50700) - Le DCE est également consultable et téléchargeable sur le site [www.synapse-ouest.com](http://www.synapse-ouest.com)  
(Renseignements : 02.99.55.02.05)
  
5. - Délai de validité des Offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
  
6. - Justifications à produire :
  - Lettre de candidature (formulaire DC1) ;
  - Déclaration du candidat (formulaire DC2) ;
  - Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, dont à minima :
    - *les garanties techniques et financières permettant d'apprécier les capacités du candidat à assurer la bonne exécution du marché.*
    - *Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires ;*
    - *Les certificats de qualifications professionnelles ;*

- Un extrait K-bis datant de - de 3 mois ;
  - Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels ;
- (Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).*

7. - Modalités de financement :

Fonds propres (*autofinancement*) et emprunts (*budgets d'investissement de la Collectivité*).

8. - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- 1 - Valeur technique de l'offre (50%) ;
- 2 - Prix des prestations (50%).

9. - Renseignements techniques :

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX  
Monsieur Thierry LEMERCIER  
☎ 02.33.95.82.01

10. - Date limite de réception des Offres :

Lundi 20 novembre 2017, à 12 heures

11. - Date d'envoi de l'avis :

Jeudi 26 octobre 2017.

12. - Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal administratif - 3, rue Arthur Le Duc - BP 25086 - 14000 CAEN**  
E-mail : [greffe.ta.caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta.caen@juradm.fr) ☎ 02.31.70.72.72 -  
fax 02.31.52.42.17